

*Énergie—Conservation*

ministre ferait mieux de le reconnaître. Cela s'est fait malgré son programme et non à cause de lui.

Il n'a pas pu faire mieux que proposer du sparadrap et des cataplasmes; c'est ce qui a caractérisé la politique du gouvernement actuel à l'égard de la conservation de l'énergie et de bien d'autres choses. Il a mentionné le clou du programme d'économie du gouvernement: la taxe d'accise de dix cents sur le gallon d'essence. Que va faire cette taxe? Je vais vous le dire: absolument rien. Elle n'empêchera pas les gens d'utiliser leur voiture, parce que beaucoup, à cause de l'insuffisance de nos systèmes de transport doivent l'utiliser. Par conséquent la taxe ne servira qu'à rendre l'usage de la voiture plus coûteux pour les personnes qui doivent l'utiliser. Si je me trompe, je suis certain que le ministre va se lever et fournir des statistiques pour me prouver le contraire; mais il ne le fait pas.

● (2140)

Qu'est-ce que le gouvernement se propose de faire à long terme? Je soutiens que le dossier des réalisations du gouvernement dans le domaine de la recherche et du perfectionnement, de la prestation de nouvelles formes d'énergie et de services—dans tous les domaines dont nous avons discuté aujourd'hui—n'est pas brillant. Pas brillant du tout.

**M. Stanfield:** Je gage qu'il y a encore un grand nombre de lumières allumées.

**M. Baker (Grenville-Carleton):** C'est pour cette raison que le député de Don Valley a présenté la motion dont nous sommes saisis, pour cette raison aussi que nous attendions du ministre qu'il nous répète, à son retour du Nord de l'Ontario, le discours qu'il y a prononcé. Nous espérons davantage de lui; nous espérons un engagement, et pas du bout des lèvres; de l'action, non des mots. Nous espérons plus de l'espèce de promesse «d'étreennes» qu'il voulait faire. Nous espérons que le gouvernement fédéral donnerait l'exemple en ce qui concerne la conservation de l'énergie.

**M. Gillespie:** Conservation! Vous avez dit conversation.

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Je vous demande pardon, j'ai voulu dire la conservation. Je crois que tous les députés qui ont écouté les discours des ministériels pensent comme moi. À l'exception du député de Peel-Dufferin-Simcoe (M. Milne) qui a fait une excellente intervention sur les aspects à long terme du problème, les députés ministériels n'ont pas dit grand chose d'intéressant au sujet de la conservation. Le ministre n'a guère fait mieux. Vraiment, je m'attendais à mieux que cela.

**M. Stanfield:** Moi pas.

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Je ne voulais pas qu'on me jette de la poudre aux yeux. J'attendais qu'on annonce des politiques. Je rentrerai chez moi ce soir vraiment découragé, car je n'ai pas entendu ce que j'aurais dû entendre.

**M. Dan McKenzie (Winnipeg-Sud-Centre):** Monsieur l'Orateur, avant de commenter cette importante motion, j'aimerais dire qu'une chose m'ennuie beaucoup, c'est le projet de limiter la vitesse à 55 miles à l'heure. Je comprends qu'on veuille limiter les voitures à quatre cylindres à 55 miles à l'heure, mais j'aimerais que le ministre ou d'autres experts en automobile m'expliquent comment un moteur V-8 de 455 chevaux peut donner son rendement si on doit le limiter à 55 miles à l'heure. Le moteur va se

[M. Baker (Grenville-Carleton).]

calaminer, être moins efficace et consommer plus d'essence. Si j'ai tort, j'espère qu'on voudra bien me le dire. Si on limite la vitesse à 55 miles à l'heure, il ne faudrait pas autoriser la fabrication de moteurs de 450 ou de 500 chevaux.

**M. Gillespie:** Achetez une voiture avec un petit moteur et économisez l'essence.

**M. McKenzie:** Monsieur l'Orateur, le ministre n'a vraiment rien compris. Il y a des milliers de voitures avec un gros moteur V-8 sur la route et leur propriétaires vous diront que ces voitures ne marchent pas bien à faible vitesse. La consommation d'essence sera élevée si ces voitures ne peuvent rouler au moins à 70 miles à l'heure.

J'aimerais maintenant vous parler d'une conférence importante qui a eu lieu à Winnipeg en 1973. Je veux parler de la conférence internationale sur l'énergie biochimique à laquelle assistaient des délégués du monde entier. Ils ont présenté des solutions valables à nos problèmes et nous ont conseillé de renouveler nos sources d'énergie. Le gouvernement ou le ministre n'ont pas parlé beaucoup de l'énergie biochimique et des autres sources d'énergie. Dans le budget, je constate que le gouvernement a accordé cette année uniquement \$3,400 aux recherches dans ce domaine. L'argent ira à l'université du Manitoba.

J'aimerais maintenant commenter une partie du rapport de 1973. À la conférence les scientifiques ont déclaré que le pétrole et le gaz pouvaient être produits à partir des déchets agricoles. Ils ont également déclaré que de grandes quantités de déchets organiques solides étaient produits chaque année aux États-Unis par les animaux de ferme et les cultures agricoles. Une fois séché, cela donne des centaines de millions de tonnes chaque année et pose un très grave problème de pollution. En fait, la conférence a envisagé d'utiliser le fumier. On gaspille beaucoup de fumier au Canada. Les scientifiques présents à la conférence estimaient que le rejet de ces déchets était non seulement dangereux pour l'écologie, mais qu'on perdait là une source importante d'énergie alors qu'il nous en fallait davantage.

Le Bureau of Mines du Département de l'Intérieur des États-Unis explore les possibilités de trois procédés de transformation de ces déchets en combustible synthétique à faible teneur en soufre, ce qui réglerait d'un coup deux problèmes critiques. Je ne sais pas qu'il se fasse de travaux de ce genre au Canada.

Le premier de ces procédés consiste à transformer les déchets organiques solides en pétrole, en les traitant au monoxyde de carbone et à la vapeur, sous pression et à température élevée. Le rendement net en combustible liquide à basse teneur de soufre est d'environ 1.3 baril par tonne de matière organique sèche. Ce produit pétrolier est facilement stockable et transportable et constitue un combustible propre pour la fourniture d'énergie.

Le deuxième procédé porte sur la gazéification directe des déchets organiques, en présence d'hydrogène, pour obtenir un gaz de remplacement pour pipe-line. On obtient environ 6,000 pieds cubes standard de gaz pour pipe-line par tonne de matière organique sèche. L'hydrogène nécessaire à la transformation est obtenu à partir du résidu charbonneux de l'hydrogazéification.

En outre, l'actuelle crise énergétique fait ressortir la rareté croissante des combustibles fossiles non renouvelables, en sorte que la possibilité de recourir à des sources renouvelables d'énergie devient de plus en plus intéressante. On a maintenant plusieurs exemples de récupération de déchets pour la production d'énergie. Beaucoup d'usines